



**LE MICROCRÉDIT,
UN ACCÉLÉRATEUR D'EMPLOI
AU SERVICE DE L'INTÉRÊT
GÉNÉRAL**



**BNP PARIBAS
FORTIS**



AVANT-PROPOS

LE MICROCRÉDIT, ARME D'INCLUSION MASSIVE

Dans un contexte difficile, le microcrédit accompagné est un vecteur d'intégration sociale et un outil efficace pour créer de la richesse et de l'emploi durables, bénéficiant non seulement aux plus fragiles, mais aussi à l'ensemble de la société.

En Belgique, **microStart et BNP Paribas Fortis** sont depuis longtemps associés, avec d'autres, pour aider les personnes exclues du système bancaire à créer ou développer leur entreprise. De nombreux partenaires nous ont rejoints et microStart est devenu le principal acteur du secteur, mettant le microcrédit accompagné sur la carte économique de la Belgique.

En 2014, une étude de la **Vlerick Business School** a démontré que notre action commune avait permis aux pouvoirs publics de réaliser une économie de 2,21 millions € par an, grâce aux recettes fiscales (+1,12 million €) et à une économie en prestations sociales (-1,09 million €).

Trois ans plus tard, nous avons voulu actualiser les chiffres de l'enquête en les croisant avec deux autres études (**KPMG et VISES**). Les résultats confirment l'impact positif durable de microStart et permettent de tirer quatre grands enseignements que vous découvrirez dans cette brochure.

Les partenaires de microstart :



Avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin.



Max Jadot

CEO de BNP Paribas Fortis

« Notre travail, c'est d'utiliser les économies des uns pour investir dans les projets des autres et ainsi soutenir l'économie réelle en Belgique. Or, le système bancaire classique ne couvre pas toute une frange de la population, la moins favorisée, en fait. Notre partenariat avec *microStart* nous permet de couvrir l'ensemble de la demande de crédits et d'être un acteur engagé de la société offrant des produits et des services accessibles au plus grand nombre. »



Luc Haegemans

Président du Conseil d'Administration
de *microStart* SCRL-FS

« Avec ses retombées positives, *microStart* contribue à créer un véritable cercle vertueux qui bénéficie à toute la société. Ceci est rendu possible par la chaîne de solidarité qui s'organise autour de nos clients : partenaires publics et privés, équipe salariée, coachs bénévoles et administrateurs. Le dynamisme des microentrepreneurs que nous soutenons nous donne de l'énergie pour continuer à améliorer encore plus notre impact. »



BNP PARIBAS
FORTIS



MICROSTART, ACTEUR MAJEUR DE LA MICROFINANCE

Créé en 2010 par BNP Paribas Fortis, l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (Adie) et avec le soutien du Fonds Européen d'Investissement, microStart propose des **prêts jusque 15 000 €** pour démarrer ou développer une activité économique. Il met également à disposition un **réseau d'experts professionnels**, un accompagnement et des formations gratuits.

En six ans, son réseau national de cinq agences a ainsi accueilli plus de **15 000 personnes** et octroyé près de 25 millions € de prêts, contribuant à créer et consolider **2000 emplois**.





Chaque année, microStart organise la **Semaine du Microcrédit** qui encourage les entrepreneurs à lancer leur projet et interpelle les autorités sur les freins à l'entrepreneuriat.

microStart prône la confiance, la solidarité, le respect, le professionnalisme et l'innovation. Il milite pour que chacun, quel que soit son revenu, son niveau d'éducation ou son origine, dispose d'un droit à l'initiative économique afin de prendre son destin en main.



Depuis 2011, microStart est membre du **Réseau Européen de Microfinance**, principale fédération des praticiens du secteur. Il en a assuré la présidence entre 2014 et 2017.



Ce financement bénéficie du soutien de l'**Union Européenne** au titre de l'instrument de garantie institué par le règlement (UE) n° 1296/2013 du Parlement européen et du Conseil établissant un programme de l'Union Européenne pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI).

UNE TRIPLE ÉTUDE



L'étude de **Vlerick Business School** est une actualisation de celle de 2014. Elle comporte deux volets : l'un consacré à l'insertion des microentrepreneurs financés par *microStart* et à la pérennité des entreprises créées, l'autre aux retombées positives pour les pouvoirs publics.



Le cabinet d'audit **KPMG** se base sur l'enquête Vlerick et les caractéristiques du business-model de *microStart* pour calculer le retour social sur investissement rejaillissant sur l'ensemble de la collectivité.



Pour compléter ces enseignements, **VISES** a réalisé une étude qualitative, en interrogeant des clients sur leur appréciation de *microStart*.

ISSUE D'UNE VINGTAIN D'ENTRETIENS QUALITATIFS, ELLE MET EN AVANT LES ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX DE LA DÉMARCHE MICROSTART :

1. un rôle de *first believer* pour mettre le pied à l'étrier des futurs entrepreneurs ;
 2. un processus basé sur des valeurs essentielles comme la confiance, l'enthousiasme et la fiabilité ;
 3. une réelle capacité à mettre en réseau les microentrepreneurs.
-

LE PUBLIC **MICROSTART**

La grande majorité des clients de microStart se compose d'un public qui éprouve des difficultés pour accéder au marché classique de l'emploi, mais qui pourtant est en capacité d'entreprendre.

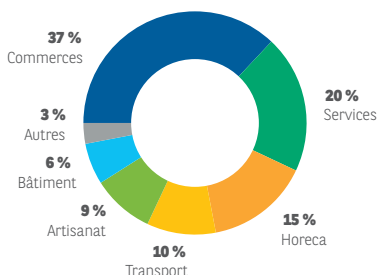
68 % sont nés à l'étranger ;

41 % étaient au chômage avant de démarrer ;

67 % n'ont pas fait d'études supérieures ;

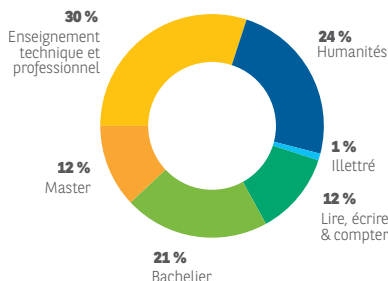
20 % ont moins de 30 ans et 20 % plus de 50 ans.

Secteurs d'activités



Les clients créent des petites activités qui nécessitent peu d'investissements avec une prédominance des secteurs du commerce (37 %), des services (20 %) de l'horeca (15 %) et du transport (10 %).

Education



33 % ont un diplôme de niveau supérieur, **54 %** ont terminé leurs études secondaires **12 %** savent lire et écrire, **1 %** sont illettrés. Mais tous peuvent réussir si accompagnement et financement se conjuguent.

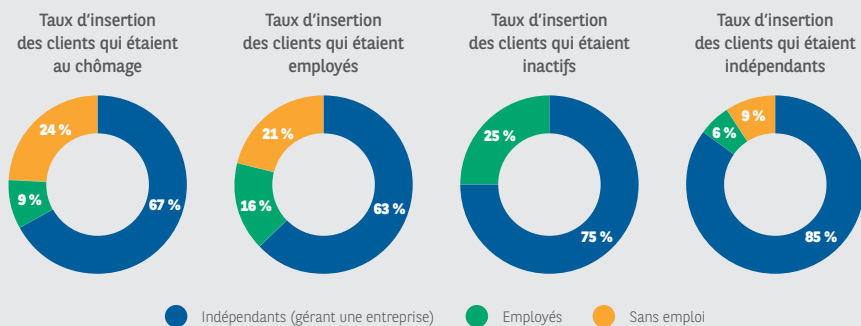
ÉLÉMENTS ESSENTIELS

1

UN TAUX D'INSERTION DE PLUS DE 84 %

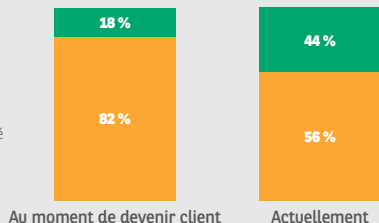
Sur l'ensemble des clients financés et accompagnés par microStart entre 2013 et 2015¹:

- > 41 % étaient au chômage avant de devenir client.
- > Le taux d'insertion professionnelle est de plus de 84 % après deux ans².
- > Durant la même période de temps, le taux de pauvreté du public cible tombe de 82 % à 56 %.
- > Après obtention du microcrédit, leurs revenus ont en moyenne augmenté de 9,5 %.
- > 55 % se déclarent satisfaits de leur nouveau niveau de revenus.



Evolution du pourcentage de clients vivant au-dessus du seuil de pauvreté

- Familles vivant au-dessus du seuil de pauvreté
- Familles vivant sous le seuil de pauvreté



¹ Sur la base d'un échantillon de 171 clients qui ont complété l'enquête Vlerick.

² Par taux d'insertion professionnelle on entend le pourcentage de personnes étant en situation d'emploi au moins deux ans après leur appui par microStart.

ÉLÉMENTS ESSENTIELS

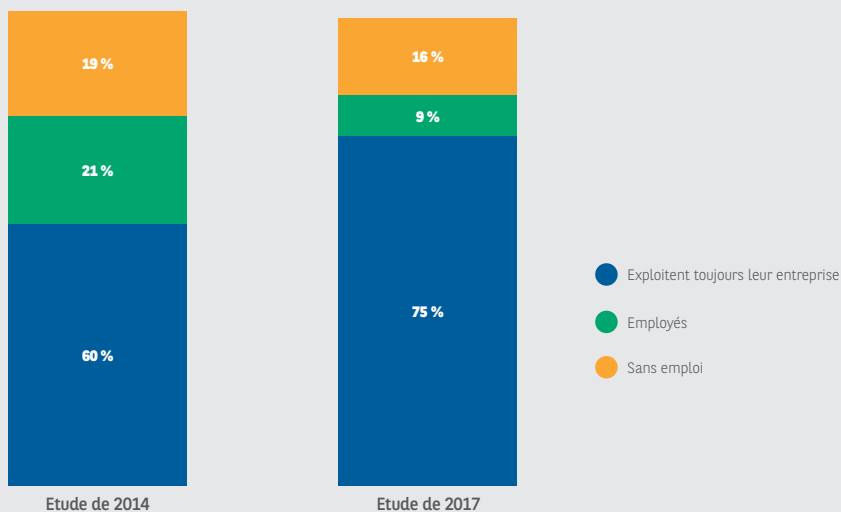
2

UN TAUX DE PÉRENNITÉ DES STARTERS DE 75 %

Le taux de pérennité des entreprises créées depuis 12 mois (starters) lors du premier contact avec microStart s'élève à 75 %.

- > Sur l'ensemble des clients (indépendants compris), le taux monte à 78 %.
- > Parmi ceux qui ont arrêté leur activité, 9 % ont retrouvé du travail auprès d'un autre employeur et 16 % sont sans emploi.

Comparaison de la pérennité entre 2014 et 2017



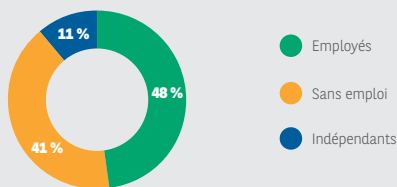
ÉLÉMENTS ESSENTIELS

3

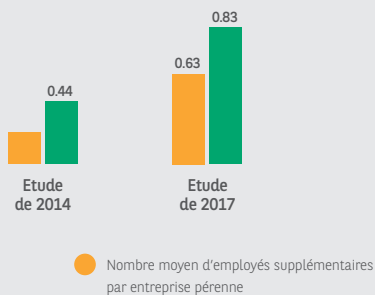
CHAQUE MICROENTREPRENEUR CRÉE 1,6 EMPLOI

En moyenne, chaque client financé par microStart a créé 1,6 emploi (dont celui du microentrepreneur), un taux qui monte à 1,8 pour les entreprises toujours actives.

Statut des employés avant leur embauche



Comparaison relative à la création d'emplois supplémentaires



microStart et le microcrédit accompagné, ça dope l'emploi et tout le monde y gagne !

ÉLÉMENTS ESSENTIELS

4

UN EURO INVESTI EN RAPPORTE QUATRE

En comparant la situation professionnelle des microentrepreneurs, avant d'être clients *microStart*, à leur situation actuelle, l'étude KPMG démontre toute la valeur du microcrédit pour lutter contre l'exclusion et construire de la richesse durable et équitable.

Au terme de la deuxième année, 1 euro investi dans le programme microcrédit professionnel de *microStart* rapporte 4 euros à la collectivité !

1 EURO INVESTI DANS LE PROGRAMME DE MICROSTART

Afin de :

- > Coacher le futur entrepreneur
- > Instruire la demande de microcrédit
- > Effectuer le suivi financier
- > Accompagner après la création

RAPPORTE

4 EUROS À LA COLLECTIVITE

Sous forme de :

- > Impôts et taxes
- > Contributions sociales

Nets de :

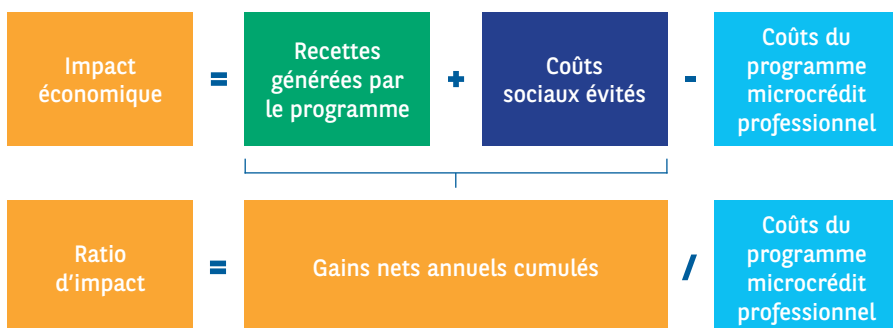
- > Allocations chômage
 - > Revenus sociaux
-

EXPLICATION DU CHIFFRE

L'action de *microStart* entraîne **une cascade de retombées positives directes dont l'effet rejaillit sur l'ensemble de la société** : création de nouvelles entreprises, de nouveaux emplois... Indirectement, *microStart* permet aussi aux pouvoirs publics de réaliser de sérieux gains fiscaux et d'importantes économies en aides sociales diverses.

Le recours à **la méthode SROI (Social Return On Investment)** permet non seulement de chiffrer les coûts évités et les recettes générées mais aussi, en les rapprochant du coût assumé par les financeurs, de mesurer l'efficacité économique de l'activité de microcrédit professionnel. **L'impact économique** correspond donc à la différence entre les bénéfices du microcrédit professionnel (recettes générées + coûts sociaux évités) et son coût.

Ce principe, simple en apparence, nécessite des calculs approfondis, en particulier pour ce qui concerne le chiffrage des coûts évités et des recettes engendrées.



BNP PARIBAS FORTIS ET LA MICROFINANCE

Le Groupe BNP Paribas a toujours agi en faveur de l'inclusion financière et du microcrédit. C'est pourquoi il octroie des prêts aux institutions de microfinance afin qu'elles puissent proposer des microcrédits aux populations exclues du système bancaire classique. En effet, la plupart des **Institutions de Microfinance (IMF)** financent leurs crédits uniquement grâce à des prêts consentis par des banques, comme BNP Paribas et BNP Paribas Fortis, lesquelles leur octroient **des prêts de 0,5 à 10 millions €** et mobilisent toute la palette des moyens disponibles pour répondre à leurs besoins spécifiques.

En Belgique, en plus d'être un actionnaire de référence, BNP Paribas Fortis fournit à *microStart* une **assistance dans de nombreux domaines** : contribution aux prêts, participation au conseil d'administration, soutien technique, mise à disposition de bénévoles actifs et retraités...

www.bnpparibasfortis.com, **notre responsabilité**

FINANCEMENTS DIRECTS : 82 % DU PORTEFEUILLE

- Plus de 187,5 millions € de prêts dont la moitié est accordée en Belgique, Italie, France et Luxembourg.
- Le solde va aux IMF dans 10 pays émergents : Brésil, Colombie, Chine, Inde, Indonésie, Viêt Nam, Côte d'Ivoire, Maroc, Sénégal, Tunisie.
- BNP Paribas subventionne ou investit aussi des fonds propres dans certaines IMF, comme l'Adie en France.

FINANCEMENTS INDIRECTS : 18 % DU PORTEFEUILLE

- Le Groupe propose à ses salariées et clients des produits d'épargne solidaire, partiellement investis dans les IMF.
-

PAROLES DE BÉNÉVOLES



Luc, bénévole et membre du Conseil d'Administration de microStart Support ASBL

« Je voulais rester actif après ma retraite. J'ai été séduit par l'objectif de microStart. L'enthousiasme et le dynamisme ne suffisent pas. Un projet qui réussit est un projet bien préparé! Avec microStart, j'ai le sentiment de contribuer à un objectif commun et de faire partie d'une famille. »

Gulce, analyste de risque chez BNP Paribas Fortis

« Je suis bénévole depuis 2012 et je suis toujours stupéfaite de rencontrer souvent des personnes qui ont presque tout perdu, qui parviennent à se relever. On pense souvent ne pas avoir assez de temps ou de connaissances... mais ce sont de fausses excuses. Tout le monde peut apporter sa pierre à l'édifice, et l'on se sent réellement utile! »

PAROLES DE MICROSTARTERS



Samy, chocolatier indépendant

« J'ai découvert microStart grâce à un ami, c'était il y a 3-4 ans. Le contact était très humain, et c'est ce que j'ai adoré, parce que généralement, quand on rentre dans une banque, ce n'est vraiment que des chiffres, plan financier... et rien d'autre. »

Odile, commerçante

« microStart m'a permis de prendre confiance en mes capacités. Pour la première fois, on m'écoutait ! Petit à petit, j'ai vu des retours positifs... Mon entourage, qui était au départ hostile à mon projet, s'est rendu compte qu'il se passait quelque chose. Cela leur a donné l'envie de me soutenir, ce que je n'avais jamais espéré. »

CONTACTEZ-NOUS



Pour plus d'informations,
faire une demande en ligne
ou prendre un rendez-vous, surfez sur

www.microstart.be

ou envoyez un email à

welcome@microstart.be

LES AGENCES MICROSTART :

AGENCE DE BRUXELLES

Rue de Fiennes 77
1070 Bruxelles
Tél. : +32 2 888 61 00

AGENCE DU HAINAUT

Boulevard Tirou 130
6000 Charleroi
Tél. : +32 71 96 09 87

AGENCE DE GAND

Voormuide 41
9000 Gent
Tél. : +32 9 277 93 39

AGENCE DE LIÈGE

Rue de la Madeleine 27
4000 Liège
Tél. : +32 4 277 91 25

AGENCE D'ANVERS

Dambruggestraat 26
2060 Antwerpen
Tél. : +32 3 555 92 95

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

